



Association « Les Grands Chênes »

Projet pédagogique

Accueil périscolaire 2020-2022

Adresse : 1 rue Saint Martin 57100 Thionville

Tel : 03.82.34.61.76

Mail : les-grands-chenes@wanadoo.fr

Site : les-grands-chenes.net

Sommaire

I.	Descriptif de l'accueil	2
II.	Le projet éducatif de l'association	3
III.	Les objectifs pédagogiques	3
IV.	Les actions	6
V.	La journée type	8
1.	Veymerange :	8
a)	Procédure périscolaire Veymerange midi	8
b)	Procédure périscolaire Veymerange soir	10
2.	Elange	11
a)	Procédure périscolaire Elange midi	11
b)	Procédure périscolaire Elange soir	13
VI.	Les mercredis éducatifs	14
1.	La vie quotidienne	14
2.	La sécurité	17
3.	Le suivi sanitaire	17
4.	Evaluation	17
VII.	Le handicap	18
VIII.	L'équipe pédagogique	19
1.	Rôle de l'animateur :	19
2.	Rôle du personnel de service :	19
3.	Rôle du coordinateur et de la direction :	20
a)	Au niveau du projet :	20
b)	Au niveau des activités :	20
c)	Au niveau du personnel :	20
d)	Au niveau administratif :	20
4.	Rôle du secrétariat :	20
IX.	Les relations avec les familles	20
X.	L'évaluation	21
XI.	Les partenaires	21

I. Descriptif de l'accueil

L'association « Les Grands Chênes » est une association culturelle et de loisirs pour tous, de droit local, de jeunesse et d'éducation populaire. Elle est agréée Jeunesse et Sport et affiliée à la **Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Moselle**.

Elle est administrée par son conseil d'administration, présidée par Madame **Céline BLAIN** et dirigée par Madame **Astrid POESY**.

Le siège social de l'association est situé **1 rue Saint Martin 57100 Thionville**.

Son secteur d'intervention est l'agglomération Thionvilloise et plus particulièrement les quartiers d'Elange et de Veymerange.

Le type d'accueil : Accueil Périscolaire

Le public : Ce sont des enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles de Veymerange et d'Elange.

Les horaires : **lundi, mardi, jeudi, vendredi** de 12h à 14h et de 16h30 à 18h30, hors vacances scolaire et le **mercredi** de 7h30 à 18h30.

Les lieux : L'accueil se déroule dans les locaux de l'association : 1 rue Saint-Martin, à la salle polyvalente route du Buchel à Veymerange et au bâtiment périscolaire d'Elange, rue des Semailles.

Les locaux :

- Les locaux de l'association : une salle de restauration/activité, une salle de sport, 4 salles d'activité, une salle de sieste, deux vestiaires, 6 toilettes, un espace vert grillagé, un jardin pédagogique, une cuisine.
- Salle polyvalente Buchel : deux salles de restauration/activité, une cuisine, 6 toilettes, 2 vestiaires, un gymnase et un espace vert.
- Salle polyvalente les Semailles : une salle de restauration/activité, une cuisine, 12 toilettes, une salle de repos/activité, une salle de jeu/activité et un espace vert.
- Ecoles : Accès à deux salles en primaire, la cour de récréation et la maternelle

Les repas :

Le **FJT les 3 Frontières** (Foyer de Jeunes Travailleurs) livre les repas le matin à partir de 10h00 en liaison chaude. Les repas sont ensuite pris en charge par le personnel de service.

En cas d'allergie alimentaire, cf. partie [7. Handicap](#)

Les effectifs :

- Les locaux de l'association peuvent accueillir 70 enfants
- La salle polyvalente route du Buchel peut accueillir 92 enfants
- La salle de restauration rue des Semailles peut accueillir 120 enfants

L'équipe pédagogique :

Elle est composée d'une directrice, d'un coordinateur périscolaire, 2 référentes, 14 animateurs, 4 agents de service et 1 secrétaire.

Taux d'encadrement :

- 1 animateur pour 10 enfants de 3 à 6 ans (Taux **PEDT** : 1 pour 14)
- 1 animateur pour 14 enfants de 6 à 11 ans (Taux **PEDT** : 1 pour 18)

Tarifs et modalités d'inscription :

Les inscriptions s'effectuent sur le portail famille. Un dossier d'inscription est disponible sur le portail famille courant Avril de l'année en cours pour l'année suivante. Les tarifs sont fixés par la ville de Thionville, selon les revenus des familles (quotient familial : tableau en annexe). Les enfants sont inscrits mois par mois, à l'année ou en fonction des besoins quotidiens des familles en respectant la limite de 8h45 sur le portail famille.

II. Le projet éducatif de l'association

L'organisation et la mise en œuvre d'actions collectives de loisirs et d'accueil prennent leur sens à travers la visée éducative de chaque projet. Nous considérons les enfants comme acteurs de leur propre développement et de leur transformation.

Les objectifs éducatifs :

- Etre un lieu de socialisation, ouvert sur la vie du quartier et sur la ville
- Apprendre les règles de vie en collectivité et les respecter
- Agir dans un esprit de tolérance, de solidarité et de citoyenneté
- Favoriser la découverte et l'expérimentation
- Promouvoir la citoyenneté et l'engagement
- Développer l'esprit critique et la prise de décision
- Favoriser l'implication et la participation active des jeunes, tant dans la vie quotidienne que dans les activités
- Apporter une plus-value éducative à notre projet périscolaire

III. Les objectifs pédagogiques

Les constats :

- Besoin de garde pour les familles qui travaillent ou pas.
- Prise en charge des enfants de 3 à 11 ans en prenant soin d'adapter notre accueil à leurs besoins.
- Les familles nous contactent pour nous faire part de leur satisfaction concernant nos accueils et nos animations.
- Notre accueil est collectif, il est difficile de faire du cas par cas.
- L'embauche de salariés en contrat aidé (contrat de 6 à 12 mois) peut-être déstabilisant pour les enfants et le reste de l'équipe car nous devons sans cesse nous adapter à de nouvelles personnes.
- L'organisation de l'accueil doit être au service de l'enfant et de son développement. Elle doit donc prendre en compte les conditions d'accueil, l'âge des enfants et les activités prévues.
- A l'heure où l'on commence à s'inquiéter de l'avenir de notre planète, de nombreuses actions politiques, associatives et médiatiques sont réalisées pour limiter la destruction de l'environnement. Il devient nécessaire d'entreprendre auprès de nos jeunes, une sensibilisation à l'environnement et même une « éducation à l'environnement ».
- Ce projet veut sensibiliser les participants à l'importance de la nature et de la protection de la biodiversité en leur confiant des outils, des activités pédagogiques claires et attrayantes.

Ce projet a donc pour but de permettre aux enfants de renouer les liens avec la nature, faire d'eux de futurs citoyens soucieux de leur environnement et d'être des porte-paroles auprès de leurs parents et de leur entourage.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN PLACE	CRITERES D'EVALUATION
Optimiser l'offre d'accueil	- Adapter nos services aux besoins des familles et des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les demandes spécifiques des parents - Prendre en compte les envies des enfants - Favoriser le calme et la bonne humeur en assurant un climat de confiance 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre note des différentes informations et transmettre à l'équipe. - Proposer un planning d'animation adapté aux souhaits des enfants - Utiliser la méthode d'écoute bienveillante auprès des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont-elles transmises et respectées de l'équipe ? - Le planning d'animation est-il adapté aux demandes des enfants ? oui, non, pourquoi ? - Les animateurs pratiquent-ils l'écoute bienveillante ? les enfants sont-ils calmes ? oui, non, pourquoi ? - Lors de conflits, les enfants ont-ils la possibilité d'être écoutés et les informations sont-elles remontées selon la procédure
Contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur intégration dans la société	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage de la vie sociale - Favoriser la responsabilisation - Favoriser l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les autres, son environnement et soi-même - Transmettre des valeurs de socialisation et de citoyenneté - Accompagner les enfants dans l'apprentissage quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer de manière simple les règles de respect - Echanger et expliquer aux enfants quelles sont les règles en collectivité - Suivre les enfants dans les gestes quotidiens (manger avec les couverts, se servir soi-même) 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants ont-ils des comportements corrects ? Témoignent-ils de respect envers eux-mêmes et les autres ? Sont-ils polis ? Font-ils attention à leur environnement proche ? - Les enfants intègrent-ils les normes et les valeurs sociales ? Respectent-ils les règles et assument-ils leurs choix, leurs paroles et leurs gestes ? - Les enfants acquièrent-ils des compétences nouvelles ? Y-a-t-il de l'évolution dans le suivi quotidien des enfants ?

Développer les liens sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'entraide et la coopération - Favoriser la prise de décision collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des animations coopératives - Installer un climat de confiance avec les familles et les enfants - Inclure les enfants dans les différents projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les malles coopératives lors des temps de jeu de la pause méridienne - Echanger et rassurer les familles lors de la récupération des enfants le soir - Organiser des temps d'échanges avec les enfants et recenser les souhaits des enfants - Trouver des consensus pour satisfaire les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants jouent-ils aux jeux de coopération mis à leur disposition ? le planning d'activités est-il varié ? - Les familles nous contactent-elles facilement pour leurs inquiétudes et leurs demandes ? - Les enfants ont-ils pris des décisions collectivement ? Les échanges entre les enfants permettent-ils de satisfaire les demandes de chacun ?
Développer l'ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la pratique de nouvelles formes d'activités ludiques, éducatives et citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des savoir-faire - Instaurer des plannings d'activités variés 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer différentes techniques de confection - Elaborer et animer des activités et des animations en lien avec différents thèmes innovants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont-ils appris de nouvelles techniques ? - les animations ont elles permises aux enfants d'aborder de nouvelles thématiques ? Les enfants ont-ils découverts de nouvelles choses, techniques, savoirs ?
Responsabiliser à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement - Favoriser la prise de conscience collective favorable à la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des valeurs et des pratiques respectant l'environnement - Apporter des connaissances sur la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions respectant la protection de la planète (anti gaspi, tri sélectif) - Aménager des animations favorisant la découverte de la nature - Aménager un cadre autour du respect de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet anti gaspi est-il pérennisé ? - les enfants ont-ils pris des habitudes de tri des déchets ? - Projet « jardin pédagogique » terminé et pérennisé ? - Les enfants adoptent-ils des habitudes favorisant la protection de la planète ? - les enfants ont-ils compris l'importance de nos actions ?

IV. Les actions

La prise en charge des enfants :

Les animateurs en charge de l'accueil ont une attitude qui facilite la prise en compte des besoins des enfants. Ils sont attentifs aux informations transmises par le secrétariat et les instituteurs. Si un doute sur la présence ou non d'un enfant existe lors de l'appel, l'animateur récupère l'enfant et en réfère aux référents.

Pour les enfants perturbateurs ou ayant des difficultés lors de la pause méridienne, un suivi individuel est mis en place en collaboration avec les parents.

Parce qu'il est important pour nous que l'enfant soit acteur de son loisir, nous prenons en compte la parole de l'enfant en étant à son écoute.

Les goûters :

Nous considérons le goûter comme un moment convivial. Une semaine par mois, un goûter spécial est prévu permettant aux enfants d'avoir des goûters variés afin de leur faire plaisir. Différents thèmes sont proposés sur ces semaines spéciales afin de diversifier les goûts et sensibiliser les enfants à l'alimentation issue de l'agriculture biologique et aux produits locaux.

Les activités :

Avant toute chose, le jeu développe des aptitudes sociales, cognitives et émotionnelles en étant une source de plaisir. Le jeu n'a pas d'ambition de productivité, l'important réside dans ce qui est vécu par l'enfant pendant l'activité. L'animateur, à l'écoute des enfants, propose des activités en laissant le choix de jouer avec, faire jouer, donner à jouer ou laisser jouer selon les objectifs recherchés. Le jeu est une activité gratuite qui permet de découvrir, se découvrir et partager.

- Mise en place d'une malle de jeux extérieurs pour Elange et pour Veymerange.
- Mobilier adapté pour l'accueil des 3/6 ans. Malle de changes pour les petits.
- Décoration des salles afin d'accueillir les enfants dans un cadre joyeux.
- Elaboration d'un programme d'activités pour la pause méridienne et après l'école.
- Aménagement des locaux afin de favoriser le jeu spontané, stimuler la créativité, éveiller l'imagination, favoriser la curiosité ou tout simplement être là et se sentir bien.

PEDT :

La ville de Thionville met en place un **PEDT (Projet Educatif De Territoire)** au sein de tous les accueils périscolaires. Ce projet consiste à proposer aux enfants des animations et activités sur des thématiques spécifiques : Environnement, Citoyenneté, Artistique, Sport, Spectacle. A ce titre, tout au long de l'année, nous élaborons un planning d'activités en lien avec ce projet. Aussi, des activités en fonction des animations calendaires seront proposées.

Afin de créer une dynamique sur le territoire, l'ensemble des associations thionvilloises qui organise des accueils périscolaire, mettrons en commun leurs compétences, et ensemble proposerons un choix d'activités plus large et plus élaboré.

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par l'ensemble des partenaires :

- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux
- Renforcer la dynamique commune sur l'ensemble du territoire

Volet N° 1 : Ecole du spectateur

« L'Ecole du spectateur » donne l'accès à tous les enfants thionvillois au Théâtre. La programmation est particulièrement remarquable par son originalité et sa diversité, sa capacité à surprendre et à émouvoir. Ce volet est d'une grande richesse et propose des spectacles aux formes multiples : marionnettes, contes, théâtre, théâtre d'objets, théâtre d'ombres, illusion, chanson, danse, nouveau cirque... et c'est sur cette richesse et cette diversité que se base ce volet N°1 du PEDT

Volet N° 2 : Les Arts

Venant en complément et parfois en soutien du volet N°1, nous entendons développer des actions dans le domaine des arts. Ces ateliers aboutiront à des expositions, des représentations et des projections (expositions, fresques, court métrage, concours ...)

Volet N° 3 : Education Citoyenne

Il est un domaine, très large, qui peut créer du lien social et accentuer davantage encore le "vivre ensemble" demain, c'est le sens de la citoyenneté.

L'Ecole transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes discriminations. Le socle commun de connaissances et de compétences intègre cette mission fondamentale ; il s'agit de préparer les élèves à vivre en société à devenir des citoyens responsables, conscients des principes et des règles qui fondent notre démocratie. (Extrait d'Eduscol)

Tous les adultes qui interviennent auprès des élèves dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs missions doivent avoir à cœur de faire partager ces valeurs. L'accueil périscolaire, dans le cadre des activités et des projets qu'il développe, permettra d'être un vecteur de ces valeurs, en complément du travail réalisé dans les écoles.

Volet N° 4 : Animation au rythme du Calendrier

Le calendrier est un support du quotidien, à la fois commun et particulier à chacun d'entre nous. Commun par ce qu'on y trouve des repères structurants, comme des fêtes ou des manifestations qui reviennent chaque année à la même date. Particulier, parce que tous les événements calendaires n'ont pas la même portée pour tous. Le calendrier est aussi le reflet de notre histoire et de notre société, une expression de notre identité.

Nous nous proposons dans ce volet N°4 du PEDT d'exploiter les multiples informations et manifestations qu'on y trouve et faire de cet outil, un vecteur d'animation.

Volet N° 5 : Eco-citoyenneté

Adopter un comportement citoyen, c'est aller au-delà de ses droits et devoirs civiques : c'est être responsable et autonome, individuellement et collectivement. Le citoyen contribue à donner un sens à la société dans laquelle il vit.

L'éco-citoyenneté fait référence à l'écologie : la citoyenneté s'exerce aussi vis-à-vis de l'environnement et de la nature. Ses devoirs sont indispensables, car ils sont le garant du maintien des ressources vitales de la Terre. Il s'agit donc pour chaque citoyen de se comporter quotidiennement en acteur de la préservation de l'environnement, en accomplissant des éco gestes dans la vie de tous les jours. L'éco-citoyen trie ses déchets, économise l'énergie, protège la nature... Il s'informe sur les bonnes pratiques à accomplir, sensibilise son entourage aux éco-gestes et essaie de faire évoluer les mentalités et de faire changer les comportements.

Les écoles maternelles et élémentaires de la Ville travaillent sur de nombreux projets en lien avec le développement durable et la protection de l'environnement. La ville de Thionville propose aux équipes enseignantes volontaires un accompagnement sur ces thèmes. Le PEDT se doit d'être en cohérence avec les projets d'école, c'est pourquoi nous nous proposons de poursuivre, pendant le temps périscolaire, le travail entrepris à l'école.

Bien entendu, les animations qui seront développées durant ce temps périscolaire bénéficieront d'une approche différente, plus ludique. Des moyens seront dégagés permettant de faire intervenir des professionnels sur ces thèmes.

De plus pour permettre la réussite des projets mis en œuvre, nous devons nous appuyer sur la diversité et la richesse du tissu associatif local. Ils sont déjà mis à contribution dans certains aspects des autres volets de notre projet.

Les Centres Socioculturels, qui sont partenaires et acteurs de ce PEDT, développent une multitude d'actions, de projets et d'animations au sein de leur propre structure, sous formes d'ateliers, de clubs, de festivals, de temps forts.... Ils travaillent en s'appuyant sur les compétences d'intervenants spécialisés dans des domaines variés : multimédia, activités physiques, vidéo, BD, astronomie, théâtre, peinture, nature... Valoriser et mutualiser ces compétences et ces ressources humaines constituent non pas un volet mais une manière de soutenir les projets du PEDT.

Groupe de parole avec les parents et groupe de travail avec l'équipe d'animation :

Nous formons les salariés à la communication bienveillante. « Outil » de travail nécessaire pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, elle permet de réagir au mieux face aux enfants en difficultés et de répondre à leurs besoins.

V. La journée type

1. Veymerange :

a) Procédure périscolaire Veymerange midi

Avant 11h45 :

- Vérifier que les listes soient imprimées, attachées aux plaquettes et munies de stylos (2 pages maternelles, 4 listes primaires complètes).
- Vérifier la date de la liste et compter le nombre d'enfants pris en charge.
- Prendre connaissances des différentes informations inscrites sur les listes (allergies, repas fourni par les parents, récupération des enfants par les parents...).
- Retourner les listes pour vérifier si les classes ne sont pas coupées par la fin de page.
- Prendre les clés de l'école primaire « Robert Desnos », du gymnase et de la maternelle.
- Vérifier le contenu de la charrette : fiches sanitaires à jour, liste de numéro des parents, le cahier de prise de note, une trousse de secours et l'enceinte sono.
- Prendre les gilets fluos et 3 trousse de secours.

11h45 : Trajet jusqu'à la salle du Buchel

- Se rendre sur le site de Veymerange (transport des collègues si besoin).
- Préparer les jeux nécessaires aux animations du jour.
- Vérifier le bon nombre de couverts sur les tables.
- Si besoin, servir l'eau chez les petits et les grands.
- Départ aux écoles

11h55 :

- Répartition des animateurs dans les écoles : 1 dans le couloir côté stade, 1 pour la classe des CM2, 2 dans le hall d'entrée de l'école primaire et 2 en maternelle (passage par la porte de derrière)

12h00 :

- Appel des enfants :
 - Lors de l'appel, cocher le nom de l'enfant présent lorsqu'il passe devant l'animateur.
 - Prendre connaissance des indications fournies par l'enseignant.

- Chaque animateur emmène son groupe d'enfants aux sanitaires pour un passage aux toilettes et un lavage de main de chaque enfant.
- Faire le point sur les éventuelles absences ou rajout, s'assurer du bon nombre d'enfants et communiquer avec le reste de l'équipe.
- Partir de l'école pour se rendre au périscolaire par le trottoir.
- Veiller à ce que les animateurs soient placés correctement dans la file des enfants : 1 devant et 1 derrière minimum.
- Veiller à ce que les enfants ne débordent pas ni aient un comportement dangereux ou irrespectueux.

12h10 : trajet

- Traversée au passage piéton avec les enfants.
- Faire attention aux enfants sur les trottoirs et à leurs comportements.

12h15 :

- Arrivée dans le bâtiment du périscolaire dans le calme.
- Chaque groupe entre l'un après l'autre.
- Les grands sont séparés en deux groupes (gymnase ou repas).

12h15-20 : Repas

- Les animateurs font s'installer les enfants aux tables indiquées (vestes sur le dossier de la chaise).
- Les animateurs
 - assurent le service en collaboration avec les agents de service (eau-pain) ;
 - Veillent au calme et à la bonne ambiance ;
 - Etablissent des règles et les font suivre et respecter ;
 - Respectent les horaires ;
 - Aident les enfants à se servir des couverts ;
 - Invitent les enfants à goûter pour donner son avis ;
 - Sont actifs et réactifs.
- Faire attention aux différents PAI et aux régimes alimentaires.
- Attendre que tout le monde soit installé pour commencer à manger
- A la fin du repas, nettoyer et désinfecter les tables et les chaises.

13h05 : Temps de jeu

- Le temps de jeu se déroule avant ou après le repas. Il se déroule, selon la météo du jour, dans le gymnase ou la cour derrière le bâtiment. Pour les petits, il se déroule dans la salle du repas ou à l'école dans la cour.
- Le groupe d'enfants se rend dans le gymnase et enlèvent leurs vestes et leurs chaussures selon les indications des animateurs, puis vont s'installer dans les zones prédéfinies sur le terrain du gymnase. Si le temps le permet, des jeux et des animations sont proposés aux enfants sur l'espace herbe derrière le bâtiment.
- Les animateurs organisent ce temps de jeu de manière calme et ludique.
- A 12h50, le groupe d'enfants du temps de jeu doit se rendre aux toilettes pour se laver les mains et attendent patiemment dans le couloir en évitant tout débordement. Les animateurs doivent veiller au calme et permettre la bonne circulation des enfants dans l'espace d'entrée du bâtiment.

13h00 : Changement

- Après le repas, faire passer les enfants aux toilettes pour un lavage de mains.
- Les animateurs organisent le changement de groupe d'enfants dans la salle de restauration de manière calme, ordonnée et respectueuse.

13h45 :

- Fin du repas et du temps de jeu.
- Les animateurs emmènent les enfants aux sanitaires une dernière fois avant le retour aux écoles et s'assurent du bon nombre d'enfants.

13h50 : Trajet jusqu'aux écoles

- Regroupement des enfants et comptage avant de partir du bâtiment.
- Retour aux écoles.
- Un dernier comptage est réalisé à l'arrivée aux écoles.
- Dans le calme, les animateurs accompagnent les enfants jusqu'aux enseignants et transmettent les différentes informations concernant le comportement des enfants lors de la pause méridienne ainsi que toute autre information utile aux enseignants.

14h00 : Point sur le service du midi

b) Procédure périscolaire Veymerange soir

Avant 16h15 : installation du goûter

- Couper le pain
- Préparer la table (respect du bon nombre d'enfants, installation des couverts)
- Préparer les carafes de sirop et d'eau
- Préparation du matériel des activités prévues
- Faire attention aux PAI

16h15 :

- Départ pour les écoles
- Répartition des animateurs
 - o 2 en primaire
 - o 2 en maternelle

16h20 : Appel des enfants en maternelle

13h30 : Appel des enfants en primaire

- Répartition des animateurs dans les écoles : 1 dans le couloir côté stade, 1 pour la classe des CM2, 2 dans le hall d'entrée de l'école primaire et 2 en maternelle (passage par la porte de derrière)
- L'appel se déroule comme pour le midi à l'exception du nombre d'animateurs :
 - o 1 dans le couloir côté stade
 - o 2 dans le hall d'entrée de l'école primaire

16h40 : Départ des écoles

- Les petits et les grands montent ensemble jusqu'à l'association.
- La référente ou le coordinateur peut remonter en camionnette les enfants qui sont inscrits à des activités extra-scolaires qui se déroulent à l'association.

16h55 :

- Les enfants arrivent à l'association et se rendent aux sanitaires pour un passage aux toilettes et un lavage de mains.
- A partir de cette heure, les parents peuvent récupérer leurs enfants en se manifestant auprès de l'équipe. Les animateurs préparent les enfants et les accompagnent jusqu'aux parents.

17h00 : Service du goûter dans les mêmes conditions d'hygiène que le midi

17h25 :

- Fin du goûter
- Débarrassage
- Passage aux toilettes pour lavage de mains
- Début des activités par groupe en respectant les protocoles en vigueur
- 1 animateur se détache du groupe dès que possible pour faire la vaisselle

18h30 – 19h00 : Rangement et fin du périscolaire

2. Elange

a) Procédure périscolaire Elange midi

Avant 11h45 :

- Vérifier que les listes soient imprimées, attachées aux plaquettes et munies de stylos (4 pages maternelles, 4 listes primaires complètes).
- Vérifier la date de la liste et compter le nombre d'enfants pris en charge.
- Prendre connaissance des différentes informations inscrites sur les listes (allergies, repas fourni par les parents, récupération des enfants par les parents...).
- Retourner les listes pour vérifier si les classes ne sont pas coupées par la fin de page.
- Prendre les clés de l'école primaire « Les Semailles », le portail de la cour, la maternelle et le bâtiment périscolaire.
- Se rendre sur le site d'Elange (transport des collègues si besoin).

11h52 :

- Préparer les jeux nécessaires aux animations du jour.
- Vérifier le bon nombre de couverts sur les tables.
- Si besoin, servir l'eau chez les petits et les grands.
- Se munir d'une trousse de secours et des gilets jaunes.

11h55 : Départ aux écoles

- Appel des enfants :
 - o Petits :
 - Une animatrice par classe
 - Appel des enfants un par un
 - Rangement des enfants et comptage du groupe
 - 1 classe va aux toilettes aux écoles et les 3 autres classes au périscolaire
 - o Grands :
 - 2 animateurs par couloir

- Couloir des moyens : les enfants sortent à l'appel, passent aux toilettes et ne se croisent pas
- Couloir des grands : les enfants sortent après l'appel et passent aux toilettes.
- Lors de l'appel, cocher le nom de l'enfant présent lorsqu'il passe devant l'animateur.
- Prendre connaissance des indications fournies par l'enseignant.
- Chaque animateur emmène son groupe d'enfants aux sanitaires pour un passage aux toilettes et un lavage de main de chaque enfant.
- Faire le point sur les éventuelles absences ou rajout, s'assurer du bon nombre d'enfants et communiquer avec le reste de l'équipe.
- Partir de l'école pour se rendre au périscolaire par le trottoir.
- Veiller à ce que les animateurs soient placés correctement dans la file des enfants.
- Veiller à ce que les enfants ne débordent pas ni aient un comportement dangereux ou irrespectueux.

12h05 :

- Arrivée dans le bâtiment du périscolaire dans le calme.
- Chaque classe entre l'une après l'autre.
- Vérifier le nombre d'enfants présents.
- Les grands sont séparés en deux groupes et chaque groupe est re-divisé en deux sous-groupes.

12h15 : Repas

- Les animateurs font s'installer les enfants aux tables indiquées (vestes sur le dossier de la chaise).
- Les animateurs
 - assurent le service en collaboration avec les agents de service (eau-pain) ;
 - Veillent au calme et à la bonne ambiance ;
 - Etablissent des règles et les font suivre et respecter ;
 - Respectent les horaires ;
 - Aident les enfants à se servir des couverts ;
 - Invitent les enfants à goûter pour donner son avis ;
 - Sont actifs et réactifs.
- Faire attention aux différents PAI
- Attendre que tout le monde soit installé pour commencer à manger
- A la fin du repas, nettoyer et désinfecter les tables et les chaises.

13h05 : Temps de jeu

- Le temps de jeu se déroule avant ou après le repas. Il se déroule, selon les disponibilités et la météo du jour, dans la salle d'activités du périscolaire, la cour de récréation, le gymnase de l'école, le city ou la salle des arts plastiques à l'école. Pour les petits, il se déroule dans la salle des temps calme, dans la cour des maternelles ou dans le gymnase de la maternelle.
- le groupe d'enfants se rend dans la salle d'activités pour un temps de jeux. Si le temps le permet, les groupes peuvent aller jouer dans la cour de l'école ou sur le city stade derrière le bâtiment.
- Les animateurs organisent ce temps de jeu de manière calme et ludique.
- Si les enfants jouent dans la cour, les animateurs présents à l'intérieur doivent impérativement fermer le portail à clé.
- A 12h50, le groupe d'enfants du temps de jeu doit se rendre aux toilettes pour se laver les mains et attendent patiemment dans le couloir en évitant tout débordement. Les animateurs doivent veiller au calme et permettre la bonne circulation des enfants dans l'espace d'entrée du bâtiment.

13h00 : Changement

- Après le repas, faire passer les enfants aux toilettes pour un lavage de mains.
- Les animateurs organisent le changement de groupe d'enfants dans la salle de restauration de manière calme, ordonnée et respectueuse.

13h45 :

- Fin du repas et du temps de jeu.
- Les animateurs emmènent les enfants aux sanitaires une dernière fois avant le retour aux écoles et s'assurent du bon nombre d'enfants.

13h45 :

- Retour aux écoles
- Dans le calme, les animateurs accompagnent les enfants jusqu'aux enseignants et transmettent les différentes informations concernant le comportement des enfants lors de la pause méridienne ainsi que toute autre information utile aux enseignants.
- Les animateurs veillent à ce que le portail soit bien fermé jusqu'à la présence des professeurs dans la cour d'école.

b) Procédure périscolaire Elange soir

Avant 16h15 : installation du goûter

- Couper le pain
- Préparer la table (respect du bon nombre d'enfants, installation des couverts)
- Préparer les carafes de sirop et d'eau
- Vérifier la liste des enfants présents
- Faire attention aux PAI

16h20 : départ pour les écoles et appel dans les classes

16h30 : appel des enfants

- L'appel se déroule comme pour le midi à l'exception du nombre d'animateurs qui partent chercher les enfants :
 - o 1 animateur par couloir chez les grands
 - o 2 animateurs chez les petits
- Après l'appel, les enfants sont accompagnés jusqu'au bâtiment périscolaire
- A partir de cette heure, les parents peuvent récupérer leurs enfants en se manifestant auprès de l'équipe. Les animateurs préparent les enfants et les accompagnent jusqu'aux parents.

16h45 :

- Les classes entrent une par une dans le bâtiment et s'installent à table.
- Les enfants se rendent aux sanitaires puis le goûter commence

16h50 : Service du goûter dans les mêmes conditions d'hygiène que le midi

17h05 : fin du goûter, débarrassage et passage aux toilettes pour lavage de mains

17h15 : début des activités par petits groupe en respectant les protocoles en vigueur

18h30 – 19h00 : Rangement et fin du périscolaire

VI. Les mercredis éducatifs

1. La vie quotidienne

❖ Journée type

07h30 – 08h50 : Accueil des enfants + Collation + Activités libres.

08h50 – 10h00 : Rangement + Mise en forme.

10h00 – 11h45 : Activités du matin.

11h45 – 12h00 : Rangement + passage aux toilettes + installation à table.

12h00 – 12h45 : Repas.

12h45 – 13h30 : Nettoyage de la salle + passage aux toilettes + départ/accueil des enfants.

13h00 – 14h00 : Temps calme.

14h00 – 15h45 : Activité de l'après-midi.

15h45 – 16h00 : Rangement et passage aux toilettes.

16h00 – 17h00 : Goûter + bilan de la journée.

17h00 – 18h30 : Activités libres (propositions des animateurs) + départ des enfants.

❖ L'accueil

L'animateur accueille enfants et parents et prend note de l'heure d'arrivée sur la feuille de présence. Il est attentif aux recommandations des parents et a en charge la transmission de ces informations au reste de l'équipe à l'oral ou via le cahier de suivi.

Lorsque les enfants arrivent, ils peuvent s'installer sur les petites tables pour prendre une collation. L'animateur en charge de l'accueil fait le service tandis que l'autre animateur accueille les enfants au niveau des activités calmes.

Rappel : L'image que les animateurs représentent devant les parents est considérable ! Le langage, la tenue vestimentaire, le SOURIRE sont importants aux yeux des parents !

L'animateur qui a en charge de noter les heures d'arrivée peut s'occuper des enfants déjà présents. Il les fait jouer et ne s'absente uniquement que pour accueillir les parents et les enfants.

❖ Les activités

Avant chaque activité, les animateurs prennent soin de préparer leur activité :

- Vérification du matériel
- Vérification de la disponibilité de la salle
- Cohérence entre salle, matériel et nombre d'enfant

L'animateur doit être à l'écoute des besoins de l'enfant, proposer des activités adaptées, mais aussi savoir se mettre en retrait afin de laisser l'enfant jouer seul ou avec les autres, selon ses choix.

L'animateur ne doit pas obliger l'enfant à participer à une activité s'il ne désire pas ; l'enfant doit se voir proposer une alternative. L'animateur peut inciter l'enfant et le convaincre de participer à l'activité.

Le jeu : l'activité doit être une source de plaisir pour l'enfant, ainsi les activités mise en place ont pour but de favoriser la **créativité** et d'entretenir le **plaisir du jeu**. L'enfant doit avoir la possibilité de jouer, de s'exprimer ou d'expérimenter de nouvelles choses.

L'animateur ne fait pas à la place de l'enfant, il doit stimuler son imagination et doit aider l'enfant à se réaliser en répondant à ses besoins et ses désirs d'activités, surtout lors des après-midi où l'animation est au choix de l'enfant.

❖ Les sorties

- Les sorties sont organisées en concertation avec l'équipe d'animation.
- Pour toutes sorties hors du centre, les animateurs se munissent d'un gilet fluo, d'une trousse de secours complète et vérifiée par l'animateur et de la liste du groupe d'enfants qu'il encadre.
- Le directeur devra avertir au plus tard 48 heures à l'avance toute sortie hors du centre par mail à la DDCS.
- Le directeur communiquera au secrétariat de l'association le nombre de participant à la sortie et laissera une liste d'appel au bureau ainsi qu'une liste du personnel encadrant, il communiquera également le lieu de la sortie et les horaires d'arrivée et de départ, enfin il appellera le secrétariat en cas de retard ou d'imprévu lors du voyage.
- Le directeur devra se munir de l'ensemble des fiches sanitaires des enfants présents lors de la sortie et faire respecter les règles de sécurité en vigueur avec les animateurs.

❖ Les repas

C'est un moment convivial de calme et de détente.

Les animateurs devront :

- Se mettre assis à table avec les enfants afin de s'assurer du bon déroulement du repas mais aussi afin d'échanger avec les enfants.
- Sensibiliser les enfants aux différents goûts et leur permettre de découvrir des denrées qu'ils n'ont pas ou plus l'habitude de manger.
- Organiser ce temps de manière conviviale dans le calme et la convivialité, petits et grands sont réunis dans la même salle.
- Installer les plus petits sur des chaises et tables adaptées à leur taille.
- Participer aux tâches de la vie quotidienne :
 - ✓ Faire participer les enfants au rangement et au nettoyage des tables ainsi qu'au balayage.
 - ✓ Accompagner les enfants dans le service du repas et le débarrassage des tables.
- Accompagner les enfants qui rencontrent des difficultés pour le repas (dégoût alimentaires), couper les viandes en faisant avec eux et en leur expliquant.
- Respecter les régimes alimentaires particuliers (allergies alimentaires, sans porc, sans viande).
- Être un exemple en goûtant et mangeant de tout.
- Être un exemple dans son attitude face aux enfants.
 - ✓ Éviter les jeux avec la nourriture, les couverts, les tables, ...

En cas de PAI, le repas des enfants allergiques sera fourni par les parents, conservé au réfrigérateur et réchauffé au four à micro-ondes. Il en est de même pour le goûter suivant les conseils des parents.

❖ Le temps calme

Le temps calme est le moment de la journée où l'enfant peut se ressourcer, se reposer... Ce moment de la journée est organisé par les animateurs de manière à faciliter cette détente. Des jeux de société, des coins de relaxation et de lecture, ainsi que des ateliers dessins sont proposés aux enfants.

Le groupe des 3/6 ans se retrouve en salle municipale pour la sieste, tous les enfants restent pendant 20 minutes minimum allongés sur les lits et l'animateur en charge de la sieste peut mettre un cd de lecture d'un conte pour enfant ou de la musique douce pour favoriser le repos. Après 20 minutes, les enfants qui n'ont pas trouvé le sommeil sont accueillis par un animateur pour débiter les activités du temps calme.

❖ Le goûter

C'est un temps de pause qui permet de réunir enfants et adultes dans un climat convivial et de faire le lien entre les différents temps de la vie quotidienne.

Pour redonner de l'énergie aux enfants et évitant toute exagération, le goûter est considéré comme un apport essentiel à la croissance de l'enfant.

Un tableau des goûters sera affiché sur le panneau d'affichage à destination des parents et des animateurs en charge de la préparation.

❖ Hygiène

Les animateurs proposent systématiquement aux enfants un passage aux toilettes avant et après chaque activité, sortie, repas et sieste.

❖ Bilan

Les animateurs organisent un temps de parole pour que chaque enfant puisse donner son avis, exprimer son ressenti, donner des idées sur les activités proposées ou l'organisation de la journée. Un document est donné aux animateurs de chaque groupe pour y noter les idées.

Chacun est libre de donner son avis dans le respect des autres et enfants comme animateurs dialoguent ensemble dans un respect mutuel.

Une réunion bilan avec l'équipe pédagogique est organisée tous les jeudis à 14h00 pour faire le point sur la journée du mercredi et, si nécessaire, revoir les points à améliorer.

Dans le cas où un animateur stagiaire est amené à intégrer l'équipe, il lui est nommé un tuteur possédant le diplôme adéquat pour l'accompagner dans une démarche de formation. Son travail est régulièrement évalué de façon à cibler les points qui peuvent ou doivent être améliorés.

❖ Retour aux familles

A partir de 17h, les parents récupèrent les enfants.

Il est impératif d'individualiser les retours des enfants dans les familles par des échanges. Nous avons à cœur de terminer chaque bilan de la journée par une note positive.

Les animateurs sont responsables de noter au fur et à mesure l'heure des départs des enfants sur la feuille de présence et les retards des parents seront transmis au secrétariat.

❖ Rangement

Le rangement permet :

- D'assurer la propreté, la sécurité et l'hygiène constantes dans les différents endroits.
- D'aider les enfants à gérer leurs affaires personnelles.
- D'entretenir de bonnes relations en collaborant avec le personnel de service.

Chaque animateur range les salles et les parties communes avec les enfants en fonctions des activités qu'ils y ont organisées.

Au moment de la fermeture de l'association, les animateurs doivent s'assurer de la propreté et de la fermeture du bâtiment.

2. La sécurité

➤ Lors des sorties

L'animateur doit systématiquement prendre sur soi une trousse de secours, doit s'équiper d'un gilet fluo et est autorisé à utiliser son téléphone en cas d'urgence. Chaque animateur doit se munir d'une liste à jour des enfants présents et le responsable doit également prendre le téléphone professionnel.

➤ Les déplacements à pieds

Les animateurs se placent de façon à encadrer le groupe pour assurer la sécurité des enfants (minimum 1 devant + 1 derrière et les autres espacés dans la colonne toujours côté route)

Pour traverser la route, nous emprunterons les passages piétons, avec un animateur de chaque côté de la route en protection des voitures susceptibles d'arriver.

➤ Les déplacements en autocar

Un animateur monte en premier dans le bus pour installer les enfants et veille à ce qu'ils soient bien attachés. Un animateur se positionne à chaque entrée et le responsable du convoi effectue le comptage des enfants. Les enfants malades en transport sont installés sur les places à l'avant du bus. Les animateurs veillent à ce que les enfants ne se lèvent pas durant le déplacement. Les animateurs sont assis et attachés et ne se déplacent qu'en cas de besoin.

Un animateur est désigné comme référent en cas d'incident pour toutes les sorties si le directeur ne se trouve pas avec le groupe.

3. Le suivi sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par les personnes titulaires du **PSC1**¹, à savoir le directeur et tous les autres membres de l'équipe habilités. A l'inscription de leur(s) enfant(s), les parents doivent rendre les fiches sanitaires remplies avec les vaccinations à jour. Ces fiches sont ensuite lues par l'assistant sanitaire afin d'être informé des éventuels problèmes de santé (allergies alimentaires, asthme...). Le secret médical est gardé. En cas de grave problème l'assistant sanitaire prend la liberté d'appeler les urgences et d'en informer les parents le plus rapidement possible.

4. Evaluation

L'évaluation de l'équipe :

Elle est mise en place pour favoriser l'évolution professionnelle des animateurs. Différents objectifs sont établis et permettent aux membres de l'équipe d'évoluer. L'évaluation des stagiaires s'appuie sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants ;
- Sa capacité à assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants ;
- Sa capacité à encadrer et à animer la vie quotidienne et les activités ;
- Sa capacité à participer au travail de l'équipe ;
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

Chaque animateur a ses propres objectifs qu'il devra atteindre (évaluation professionnelle annuelle).

Les objectifs de chacun varient entre chaque animateur et le directeur s'assure que tout le monde atteint les différents objectifs en fonction des compétences individuelles.

¹ PSC1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1

Par le biais d'entretiens, le directeur énoncera les objectifs et mettra en place des outils avec l'animateur pour les atteindre.

Evaluation des objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques sont analysés chaque mercredi et des méthodes sont appliquées pour atteindre les différents buts.

Le directeur donne les différentes consignes lors de la réunion hebdomadaire pour organiser au mieux l'atteinte de ces objectifs.

Dans une démarche de qualité, les animateurs notent les diverses informations de la journée sur le cahier des mercredis ou sur la feuille de bilan prévue à cet effet. Le directeur y recense les informations utiles à la bonne conduite de ce projet.

VII. Le handicap

Un enfant scolarisé dans les écoles de Veymerange ou Elange, porteur de handicap pourra être accueilli au sein de notre accueil périscolaire.

Afin de mieux appréhender et faire face à cette éventualité, il est important de s'y préparer et de définir des mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps. En effet chaque enfant étant unique et chaque handicap comportant des degrés variables, il convient donc de s'adapter à chaque situation.

Objectifs :

- Favoriser l'intégration dans notre structure des enfants porteurs de handicap.
- Changer le regard que nous portons sur les personnes handicapées.
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

C'est ce que l'on appelle le « Vivre ensemble »

Il sera nécessaire d'établir un partenariat avec les familles et les professionnels.

Les étapes :

1ère rencontre avec la famille et l'équipe pédagogique :

La famille expliquera les démarches à suivre pour optimiser l'accueil de leur enfant. Cette rencontre permettra aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour l'équipe pédagogique de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite. Présentation à l'équipe pédagogique de la maladie, les parents informent du comportement de l'enfant, de son handicap, de son vécu, prennent connaissance des conditions d'accueil et se positionnent. Les parents transmettent des informations sur le handicap ou la maladie.

2ème rencontre avec la famille et l'équipe pédagogique :

Présentation du protocole et du traitement qui accompagne le protocole par les parents à l'équipe pédagogique. Présentation éventuellement du professionnel qui accompagnera l'enfant lors des repas (type : assistante de vie scolaire, infirmière pour les enfants diabétiques).

3ème rencontre avec la famille : Faire un bilan de l'accueil, connaître le ressenti de l'enfant, celui des parents et celui de l'équipe pédagogique.

Cette démarche sera mise en place également pour les enfants ayant des allergies alimentaires. (Protocole PAI, repas apportés par la famille...)

VIII. L'équipe pédagogique

Elle a le souci de respecter le rythme personnel de chaque enfant, elle favorisera l'autonomie de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne.

1. Rôle de l'animateur :

- Chaque animateur a personnellement la responsabilité de l'hygiène des enfants qui l'entourent.
- Sensibiliser les enfants aux différents goûts et leurs permettre de découvrir des denrées qu'ils n'ont pas ou plus l'habitude de manger.
- Aider les enfants qui rencontrent des difficultés pour le repas.
- Respecter les régimes alimentaires particuliers des enfants.
- Etre un exemple en goûtant et mangeant tous les aliments.
- Eviter les jeux et les débordements avec la nourriture.
- Veiller au calme et à la convivialité.
- Faire participer les enfants au rangement, au nettoyage des tables ainsi qu'au balayage.
- S'assurer que les plus petits soient installés sur des tables et des chaises adaptées à leur taille.
- Participer aux tâches de la vie quotidienne.
- Effectuer le service en cas d'absence de personnel de service.
- Maîtriser l'ensemble du matériel disponible au centre, les trousse de secours et les PAI des enfants intolérants.
- Les animateurs sont garants des décisions prises en réunion de travail. Si un problème survient, il ne doit rien laisser transparaître devant les enfants. Ces derniers sont impérativement écartés de tous les problèmes inhérents à l'équipe d'animation. De plus, une décision ayant été arrêtée en réunion de travail, devra être appliquée par l'ensemble de l'équipe d'animation et de direction.
- Les animateurs sont attentifs au désordre et interviennent rapidement en cas de mauvaise utilisation des jeux. Ils gagnent du temps en rangeant les salles avec les enfants et les responsabilisent en même temps.
- Les animateurs sont à la disposition des parents pour toute question relative à leur enfant.
- Les animateurs prennent soin de préparer leur activité :
 - Vérification du matériel
 - Vérification de la disponibilité de la salle
 - Cohérence entre salle, matériel et nombre d'enfants
 - Prise en compte du temps de l'activité en fonction des groupes d'âges
- Les animateurs respectent le programme élaboré collectivement chaque trimestre.

2. Rôle du personnel de service :

- Assurer la propreté des bâtiments.
- Assurer le respect de la méthode **HACCP**².
- Vérifier et contrôler la livraison des repas.
- Être garant de la qualité du service.
- Porter la tenue obligatoire et avoir une bonne hygiène corporelle.
- Avoir une attitude pédagogique au moment du service des repas.
- Assurer les relations avec le FJT et signaler les éventuels problèmes.

² HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point. C'est un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments

3. Rôle du coordinateur et de la direction :

a) Au niveau du projet :

- Assurer la mise en œuvre du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.

b) Au niveau des activités :

- Assurer la mise en place des activités selon les demandes
- Tenir compte des demandes de l'organisateur, de l'équipe et des adhérents.
- Assurer la cohérence et la pertinence des projets d'animation.
- Assurer le respect des protocoles de sécurité

c) Au niveau du personnel :

- Accompagner les projets des animateurs.
- Veiller à la bonne communication au sein de l'équipe.
- Veiller à la bonne intégration de chacun.
- Favoriser la prise d'initiative des animateurs.
- Former les membres de l'équipe pédagogique.

d) Au niveau administratif :

- Effectuer les déclarations auprès de la **DRAJES** (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et de la **CAF**.
- Assurer le suivi des fiches sanitaires.
- Assurer la bonne application des protocoles (PAI, sanitaire,...).
- Assurer le suivi journalier des changements d'inscriptions.
- Entretenir des rapports sereins avec les partenaires.
- Entretenir des rapports sereins avec les proches des enfants.
- Veiller au respect du budget établi.

4. Rôle du secrétariat :

- Il veiller à transmettre toutes les informations relatives aux enfants à l'équipe d'animation.
- Veillera à l'entretien de rapports sereins avec les proches des enfants.

IX. Les relations avec les familles

Ce projet est accessible à tous les parents, leur permettant d'avoir une vue d'ensemble sur notre accueil périscolaire.

L'équipe pédagogique se met à disposition des familles pour toute explication concernant ce projet ou pour toutes questions relatives à leurs enfants.

Pour des raisons d'organisation un cahier de suivi est tenu par l'équipe d'animation. Dans ce cahier, toutes les informations concernant le déroulement de la journée et les faits marquants y sont notées.

Des notes d'informations ponctuelles sont remises aux parents concernant les différentes animations qui sont mises en place.

Une réunion de rentrée a lieu chaque année, afin de présenter l'organisation de nos accueils, les activités et répondre aux questions des familles.

Les menus, les goûters, les activités se trouvent sur notre site internet.

Les parents peuvent venir manger en présence de leur enfant une fois par an si le protocole sanitaire le permet.

X. L'évaluation

L'évaluation de ce projet est réalisée périodiquement. Les enfants sont sollicités régulièrement pour donner leur avis. Un temps d'échange est également prévu avec les familles.

A chaque retour de vacances, l'équipe pédagogique se réunit pour discuter de ce qui a été fait et voir les évolutions possibles.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux parents concernant notre accueil ainsi que nos animations (**PEDT**).

Un bilan des actions est réalisé que nous transmettons en Mairie dans le cadre du **Contrat Pluriannuel d'Objectifs (CPO)**.

L'ensemble des données recueillies figurent dans notre rapport d'activité.

XI. Les partenaires

- La ville de Thionville
- La CAF
- La fédération des centres sociaux de la Moselle
- Les Associations à développement social local de Thionville et secteur environnant.
- La ludothèque de Thionville
- La DRAJES
- Les associations de parents d'élèves
- Les enseignants

Ce projet a été modifié le 13/04/2021 pour sa reconduction de la prochaine saison.